



bpost

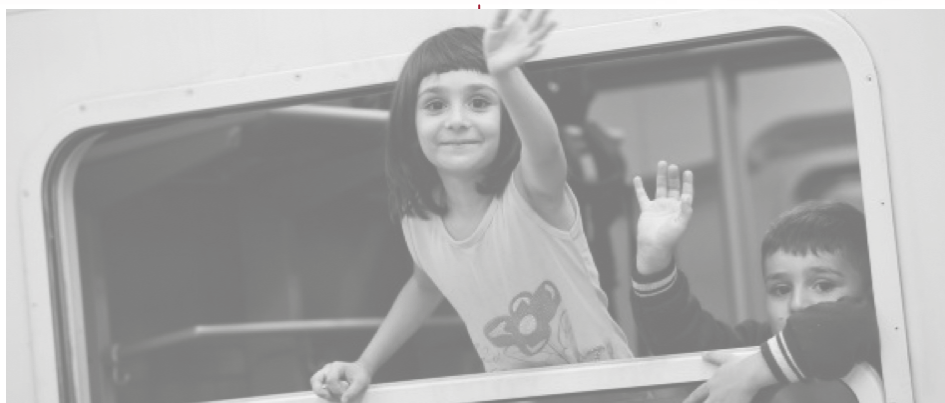
PB-PP | B-92730
BELGIE(N)-BELGIQUE

Action Réfugiés

Périodique trimestriel édité par l'Aide aux Personnes Déplacées asbl
Fondée par Dominique Pire (+) Prix Nobel de la Paix 1958

Bureau de Dépôt - Liège X - N° 148 - 4^e trimestre 2015 - P 202 391

Editorial



Avez-vous déjà vu un sourire pareil ? Appelons-la Nahid. Une petite Syrienne probablement. En route pour Dortmund, nous dit la légende de la photo. En route vers un nouveau destin comme vers un nouveau jeu qu'elle va découvrir avec impatience et curiosité.

Je laisse vagabonder mon esprit. Je songe à ce film italien « *La vita è bella* » où un père transforme la vie dans un camp de concentration en jeu grandeur nature pour éviter à son gamin de souffrir de la réalité qui l'entoure. Peut-être les parents de Nahid lui ont-ils présenté l'exil comme un beau voyage où les trafiquants deviennent de gentils accompagnateurs et les vautours qui s'empressent les poches en vendant de faux gilets de sauvetage d'innocents

marchands de jouets de plage ? Depuis le début de la « crise des migrants », des photos, nous en avons déjà vu de toutes les sortes. Plutôt que de vous montrer la nième barque pleine à craquer, des gares bondées ou des camps improvisés dans des parcs bruxellois, nous avons choisi ce sourire. Parce que c'est un pari sur l'avenir et la vie, un pied de nez à la mort et au racisme imbécile.

Ne tombons pas dans l'angélisme. Tout ne sera pas rose pour Nahid. Son statut d'exilée, on le lui reprochera probablement plus d'une fois. Espérons qu'elle conserve son joyeux enthousiasme d'enfant tout au long de son chemin vers l'intégration. L'année qui s'achève constituera probablement un tournant pour le

« vivre ensemble ». N'est-ce pas ce que réclamaient les participants aux rassemblements qui ont eu lieu un peu partout dans le monde après les massacres de Paris en janvier ? Si l'élan était un peu retombé, les événements de novembre l'ont ravivé. Mais pour combien de temps ? La multiplication des drames ne risque-t-elle pas d'élargir le fossé entre les communautés qui deviendra de plus en plus difficile à combler ?

Tout don supérieur ou égal à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois au cours de l'année sur l'un de nos comptes en Belgique donne droit à une quittance d'exonération fiscale.

BE41-0000-0756-7010

AIDE AUX PERSONNES DEPLACÉES

Rue du Marché, 33 – 4500 HUY

FSE



UNION EUROPEENNE



Wallonie

LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

Quoi qu'il en soit, en Belgique, la « crise de l'accueil » a provoqué un mouvement de sympathie et de solidarité à l'égard des réfugiés comme on n'en avait plus connu depuis les boat people vietnamiens dans les années 70.

A Braine-le-Comte, la Maison d'Accueil Dominique Pire est pleine et héberge 20 personnes dont des familles irakiennes récemment arrivées en Belgique.

Fin septembre, nous avons reçu le feu vert pour héberger davantage de gens dans des logements

que nous louons. Au moment d'écrire ces lignes, l'objectif de vingt places supplémentaires que nous nous sommes fixés n'est pas encore atteint mais est en tout cas en très bonne voie de l'être.

Grâce à votre aide, quelle que soit la forme qu'elle ait prise...

Tout n'est pas résolu et l'année qui arrive nous donnera certainement encore l'occasion de nous retrouver autour de projets qui conjugueront solidarité et générosité.

Pour prouver qu'il est possible de transformer la réalité et que, malgré tout, « *La vita è bella* ! ».

Patrick Verhoost

A toutes et tous un très,
très grand merci !

Et nos meilleurs vœux
pour 2016 !

Mon expérience des mondes parallèles...

Lundi matin : « *Obéis à ton mari !* »

8 h 30. Quelques personnes attendent devant la porte, chacune avec son lot de préoccupations, de solutions à trouver. Aïssatou est déjà à pied d'œuvre : ses sept filles sont à l'école et elle s'attaque au problème du jour : boucler les demandes de bourses d'étude. Elle ne dispose pas des informations nécessaires. Si elle situe approximativement l'école que fréquente chaque enfant, elle ignore en quelle année elles sont ou si elles ont réussi l'an dernier. Aïssatou et moi entretenons une relation privilégiée depuis l'époque où nous nous sommes battues ensemble pour essayer de faire venir la seule de ses filles restée au pays et que le mari d'Aïssatou (qui vit ici) s'était mis en tête de donner en mariage à l'un de ses amis. Elle avait à peine 16 ans et le prétendant 20 de plus. Nous avons tenté d'obtenir de l'Office des Etrangers un visa sans devoir produire l'autorisation du père mais la situation n'avait pas ému l'administration. Par « chance » oserais-je dire, le mari avait donné malgré lui un levier de négociation à Aïssatou en prenant une deuxième « épouse ».

Ce sont les « sages » de la communauté qui ont débloqué la situation en disant au mari : « *Puisque tu as pris une autre femme, tu dois donner sa fille à la première* ». Les relations compliquées qu'entretient Aïssatou avec son mari n'ont pas empêché la famille de s'agrandir depuis lors, mais aujourd'hui, elle est fatiguée des querelles d'argent. Elle souhaiterait divorcer. Elle est d'ailleurs allée jusqu'en Afrique plaider sa cause auprès de son père, mais sans succès : « *Parce que tu es en Europe, tu crois que tu peux n'en faire*

qu'à ta tête ? Obéis à ton mari ! » a-t-il asséné. Il y a du monde derrière la porte et il faut laisser la place au suivant. Aïssatou passerait pourtant volontiers la matinée à me raconter, à moi qui ai grandi dans le sillage des mouvements féministes, tout ce dont elle ne peut parler à ses copines...



Mardi : « *Du Père Pire à Théo Francken.* »

Mardi, seul jour sans permanence. Juste un rendez-vous pour remplir des formulaires de demande de regroupement familial. Depuis que le taux de reconnaissance du statut de réfugié flirte avec les 60%, le regroupement familial est devenu notre préoccupation majeure. Les réfugiés ont des facilités : dans l'année de reconnaissance, ils peuvent se faire rejoindre par les membres de leur famille sans devoir justifier de ressources. Le gouvernement entend ramener ce délais à trois mois, ce qui dans pas mal de cas ne permettra pas la réunification de la famille. Une aberration, d'autant plus choquante qu'en acceptant de protéger les réfugiés, la Belgique reconnaît implicitement que la vie de famille n'est plus possible au pays d'origine. Pourquoi priver les réfugiés (dont les familles sont rarement en sécurité) du droit de vivre en famille ? Qui peut croire que ceux dont la tête et le cœur sont restés au pays trouveront l'énergie de faire leur place parmi nous ?

Petit coup d'oeil sur ma messagerie. On ne parle que de l'afflux de réfugiés et de l'émotion que le phénomène provoque. On n'avait pas vu un tel élan citoyen depuis l'époque des *boat people*. Que faire de toutes ces bonnes volontés ? L'onde de choc n'est pas encore arrivée jusqu'à nous et nous ne savons pas trop comment valoriser les offres d'aide. On aurait surtout besoin d'argent. Echange de mails en interne : confrontation entre ceux pour qui les demandeurs d'asile ont d'abord et avant tout besoin d'une aide professionnelle et ceux qui disent qu'il faut utiliser les bonnes volontés pour mener un projet, petit ou grand, que le Père Pire, lui, n'aurait pas attendu que Théo Francken lui dise quoi faire... Ok, il faut en discuter. On consulte les agendas. Trouver une date est déjà un problème en soi...

En attendant, plein de choses à faire, genre : préparer une demande de régularisation pour une maman dont l'enfant a les papiers (peu de chance pour que ça marche), vérifier si les jours de chômage « intempéries » comptent pour la déclaration de nationalité, voir si le Procureur du Roi aurait des nouvelles d'une jeune femme dont les parents ont signalé la disparition ... sans oublier, tâche ingrate s'il en est, d'encoder toutes ces démarches pour en rendre compte auprès des pouvoirs subsidiaires.

Mercredi : « Mourir en douceur, de faim ou de maladie ? »

Tiens, voilà mon « Vieux Pote ». Je ne peux probablement plus grand-chose pour lui mais, depuis que je l'ai aidé à obtenir une aide financière alors que tout lui était refusé, il me regarde comme le Messie. Trente ans qu'il erre en Europe sans avoir jamais décroché de papiers : jamais au bon endroit au bon moment. Il a maintenant plus de 60 ans et est gravement malade. Le médecin dit qu'il ne survivrait pas plus d'un mois en Afrique, mais l'Office des Etrangers ne veut rien entendre. « *La sécurité sociale ghanéenne affilié gratuitement les indigents* » disent-ils. C'est vrai, mais seulement en théorie. N'est indigent au Ghana que celui qui ne reçoit d'aide de personne. Quand on est pauvre et malade, il faut choisir entre manger et mourir de maladie ou se soigner et mourir de faim ... Quoi qu'il en soit, vu les multiples complications médicales dont souffre notre ami, il paraît assez évident qu'il ne survivrait pas bien longtemps en Afrique. Par acquis de conscience, je décide de l'aider à réintroduire une demande, à chercher les médicaments qui, dans ses prescriptions, ne seraient éventuellement pas commercialisés au pays.

Un travail astreignant quand on n'est pas médecin et de surcroît peu motivant, car il y a fort à parier que l'Office trouvera bien au Ghana l'une ou l'autre molécule de substitution. L'administration a toujours la pièce pour boucher le trou. Et même si le spécialiste s'oppose à l'alternative « proposée », la décision aura été prise.... Un David noir aux cheveux blancs contre Goliath...

Dans le bus du retour, je rencontre Etse. Je l'ai connu tout gamin. A l'époque, il vivait une situation sociale dramatique et était intenable. Personne n'aurait parié sur sa scolarité et pourtant, il est aujourd'hui en cinquième année de médecine. Ne pas perdre de vue que rien n'est jamais joué.

Jeudi : « Sommes-nous voués à disparaître ? »

Après la permanence - une dizaine de personnes reçues - je file à Bruxelles pour la réunion de CA d'une organisation coupole dont nous sommes membres. Son expertise est largement reconnue tant par les pouvoirs publics que par les acteurs engagés dans la défense des droits des bénéficiaires de protection internationale. Les financements pourtant ne suivent plus et nous n'avons d'autre choix que de remettre les préavis - à titre conservatoire, dit-on - à l'ensemble du personnel. Surréaliste au vu de l'actualité...

Chez nous, la situation n'est pas très brillante non plus. Nous donnons des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère à une centaine de primo-arrivants. En attendant les résultats d'une demande de financement au Fonds Asile Migration, tous les formateurs sont en préavis. Quant au service social, il est structurellement sous-financé et des postes sont en balance. Confronté à la difficulté de se conformer à ses obligations en matière d'accueil, FEDASIL vient d'augmenter le nombre de demandeurs d'asile dont l'hébergement et l'accompagnement nous sont confiés. Une bonne nouvelle. D'abord parce que les migrants pris en charge par les ONG sont souvent heureux d'échapper aux grands centres mais aussi parce que le financement qui accompagne la mission nous donne un peu de répit. Mais juste un peu, car le secteur de l'accueil s'ouvre désormais au privé. Pour la première fois en Belgique, des organisations « marchandes » vont soumissionner et on peut craindre que l'expertise et l'engagement du secteur associatif ne pèsent pas très lourd...

20 h 45, le téléphone sonne. Zut, c'est Yaye qui a capté mon numéro perso un soir de crise où je l'avais appelée... J'aurais dû masquer mon numéro. Elle bafouille quelques mots puis raccroche avant que je n'aie eu le

temps de diminuer le son de la télé. Les enfants, qui ont déjà été confrontés à ses appels angoissés, me regardent d'un air interrogateur. Yaye souffre d'un stress post-traumatique envahissant et elle est consciente que l'expression de sa détresse lui crée de nouveaux problèmes. Elle a jeté son dévolu sur moi pour déverser ce trop-plein d'émotions et, jusqu'à présent, je peux le supporter. Veiller à ce que la relation reste professionnelle.

Vendredi : « Pas une semaine sans étonnement. »

Les personnes défilent et ne se ressemblent pas. Le seul point commun entre celle qui sort, recouverte d'un voile intégral et la jeune femme à l'allure décontractée qui prend sa place : avoir quitté son pays et s'être installée en Belgique. Les profils, les parcours, les espoirs et les rêves sont à chaque fois différents. Tous doivent cependant surmonter l'expérience du déclassement social et se remettre en mouvement dans une société qui, reconnaissons-le, ne tient pas toujours ses promesses et qui annonce d'ailleurs, de manière de plus en plus décomplexée, qu'elle n'a plus grand chose à promettre... Des tourments, peut-être...

Ma collègue interrompt ma réflexion. Elle a accompagné en consultation gynécologique une dame souffrant de graves problèmes vasculaires et qui, craint ma collègue, risqueraient de compromettre gravement sa santé en subissant une nouvelle grossesse. Des situations qui arrivent lorsqu'on remet son destin entre les seules mains de Dieu...

Bref, pour objectiver la situation, Giusi a voulu entendre ce que le spécialiste avait à dire sur le sujet. Et ce qu'elle a entendu l'a étonnée. Cette femme, qui se savait excisée, ignorait qu'elle avait été infibulée il y a plus de 30 ans. Ses accouchements avaient été terrifiants, ses règles insupportables, la miction une épreuve quotidienne et, on l'imagine facilement, la sexualité une bataille. Une vie entière gâchée par une toute petite région du corps... Le médecin a proposé de la « libérer » tout en lui demandant d'en parler à son mari. Encore un sujet dont on pourrait débattre...

Mais ce sera pour un autre jour car la semaine s'achève. La prochaine apportera à n'en pas douter son lot de rencontres singulières... Certaines ne laisseront pas de traces, quelques-unes seront à classer dans la catégorie des expériences désagréables mais la plupart me plongeront, comme c'est le cas pour moi depuis 25 ans, dans un chaudron d'humanité...

Anne-Françoise Bastin

Coordinatrice du service social d'Aide aux Personnes Déplacées

Ce « carnet de bord » a été publié dans le magazine slow press *Imagine Demain le monde* (Ecologie, Société, Nord-Sud), de nov/déc 2015 - www.imagine-magazine.com

Siège social :

Rue du Marché, 33
4500 Huy
Tél : 085/21 34 81
Fax : 085/23 01 47
e-mail : aidepersdepl.huy@outlook.com
Site : <http://www.aideauxpersonnesdeplacees.be>

Numéros des comptes :

En Belgique :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

C.C.P. 000-0075670-10

(IBAN : BE41 0000 0756 7010)

BIC : BPOTBEB1)

FORTIS 240-0297091-81

(IBAN : BE36 2400 2970 9181)

BIC : GEBABEBB)

En France :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Chemin Rouge de Fontaine

59650 Villeneuve d'Ascq

C.C.P Paris17.563.64X

(IBAN : FR25 3004 1000 0117 5636 4X02 050)

BIC : PSSTFRPPPAR)

Crédit du nord-Lille 2906-113342-2

(IBAN : FR76 3007 6029 0611 3342 0020 086)

BIC : NORDFRPP)

Au Grand-Duché de Luxembourg :

AIDE AUX PERSONNES DÉPLACÉES

Compte C.C.E. Luxembourg :

1000/1457/2

(IBAN : LU58 0019 1000 1457 2000)

BIC : BCEELULL)

En Grande-Bretagne :

Father Pire Fund :

Camberwell Branch (206651)

P.O. Box 270

LONDON SE 154 RD – A/C 50361976

(IBAN : GB55 BARC 2066 5150 3619 76)

SWIFT BIC : BARCGB22)

Exonération fiscale pour tous les dons égaux ou supérieurs à 40 Euros versés en une ou plusieurs fois à l'un de nos comptes en Belgique.

Editeur responsable :

Patrick Verhoost